

La législation impose de trier les déchets de chantier et d'en recycler un maximum. Plus de 90% de ceux qui sont issus de la démolition du stade des Charmilles seront ainsi revalorisés.

Les matériaux du stade des Charmilles vivront une seconde vie

Environ 25 à 30 000 m³ de déchets: c'est ce que devrait engendrer la déconstruction du stade des Charmilles, selon les calculs du bureau d'ingénieur CSD.

«Il s'agit d'un chantier particulier par son ampleur», relève Ivano Talamona, directeur de Raymond Michel SA à Satigny, l'entreprise chargée de la déconstruction.



Les prescriptions légales imposent des exigences très strictes pour ce type de chantier. Les matériaux doivent être triés sur place et éliminés ou recyclés séparément. Cela implique des surcoûts substantiels, mais permet de ménager l'environnement. «Plus de 90% des matériaux issus de la déconstruction du stade seront revalorisés», affirme Pierre Tullen, l'ingénieur qui a planifié la gestion des déchets du chantier au sein du bureau CSD.

Une sur quatre

A l'heure actuelle, seule l'ancienne tribune B (tribune est) a été démontée. Les trois autres tribunes ont été maintenues debout, afin de servir de paroi anti-bruit pour les travaux. La toiture en Eternit, un matériau en fibrociment contenant des fibres d'amiante, a été démontée lors du démarrage des travaux. Le gros de la structure, essentiellement constituée de béton, a été démolie avec une pelle à long bras, dotée d'une pince crocodile. «On n'utilise plus les boules à démolir depuis long-

temps», explique Antoine Ris, l'un des architectes supervisant le projet. «Elles convenaient bien pour les murs en briques qu'elles permettaient de faire éclater. Mais elles ne peuvent pas être utilisées avec du béton: celui-ci reste solide sous le choc».

Les matériaux issus de cette déconstruction vont connaître des fortunes diverses. Certains élé-

**Plus de 90%
des matériaux
issus de la déconstruction
seront revalorisés.**

ments ont pu être revendus tels quels. Une partie des sièges a été cédée au club d'Yverdon Sport et les autres aux fans du Servette FC, alors que les loges VIP ont été cédées à un grand club romand. Des clients en Afrique et en Europe de l'Est se sont montrés intéressés à reprendre les mâts d'éclairage, les panneaux publicitaires en métal et les sièges, mais les

coûts de transport, trop élevés, ont fait échouer la transaction.

Du parc à l'Italie

Le béton, à l'origine de la plus grande partie des déchets, a été concassé sur place. Les résidus de ce travail forment d'énormes tas à l'ancien emplacement de la pelouse. Une partie de ces matériaux servira de remblai dans le cadre de la réalisation du projet et le solde des matériaux sera valorisé sur d'autres chantiers dans le canton de Genève. Les différents métaux seront recyclés et partiellement fondus avant d'être réutilisés. Le bois non pollué est envoyé en Italie pour servir à la construction de planches agglomérées.

Seuls quelques éléments ne peuvent pas être réutilisés. C'est le cas des panneaux d'Eternit, qui sont partis en décharge contrôlée sur le canton de Genève; les néons et les résidus de mazout, qui seront traités dans un centre de traitement des déchets spéciaux; et le bois pollué, qui est incinéré.

■ Pierre Cormon

Un parc offert à la Ville

Que faire du terrain d'un stade voué à la démolition? La fondation Hippomène, propriétaire du terrain et du stade des Charmilles, a décidé de le transformer en parc, dans un quartier peu doté en espaces verts, et d'en faire don à la Ville. Le projet, rendu public en 2001, a depuis lors connu de multiples aménagements. La fondation a ainsi fait l'acquisition de la parcelle voisine, site de l'ancienne usine Tavaro. Elle y a détruit 6000 m² de hangars industriels, qui ne seront pas remplacés. Le bâtiment principal sera transformé en centre événementiel, l'Espace Hippomène.

Grâce à l'adjonction de cette nouvelle parcelle, le parc s'étendra sur 33 500 m² entre l'avenue d'Aire et l'avenue de Châtelaine. Le projet retenu contient de multiples clins d'œil à l'ancienne affectation du terrain. La pente de la partie principale du parc évoquera les tribunes, quelques anciens sièges du stade seront disséminés dans le parc et l'une des colonnes qui portait l'éclairage du stade sera maintenue. Un immeuble d'habitation sera d'autre part construit en bordure du chemin des Sports et deux anciens bâtiments industriels seront transformés en logements.

La date d'achèvement du projet n'est pas encore connue: le Grand Conseil doit en effet changer l'affectation des parcelles pour que les travaux puissent être achevés.

■ P. Co.

